Rapport

Développement durable

TROYES
CHAMPAGNE
MÉTROPOLE



2021





CADRE NORMATIF	4
INTRODUCTION	5
Troyes Champagne Métropole, une agglomération engagée en faveur du développement durable	5
LES 5 FINALITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
A. La lutte contre les changements climatiques	7
Ouverture de la « Maison du vélo » et du service de location de vélos en libre-service à assistance électrique « Le Marcel à vélo »	3
Lancement du cadastre solaire	9
B. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	11
Un plan de gestion pour le site de Montaigu	12
Un 2º inventaire de la biodiversité pour les Viennes	13
C. L'épanouissement de tous les êtres humains	15
Les actions sportives et culturelles dédiées aux jeunes	16
Livraison du bâtiment A du Pôle universitaire de santé et d'innovation médicale	18
D. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	2
Mise en place de bus gratuits le dimanche, par la TCAT	22
Gestion de la crise sanitaire	23
E. Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	25
Le Cluster Patrimoine bâti 4.0	26
Une charte d'achat durable et solidaire pour les marchés publics	27
L'EXEMPLARITÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	29
Projet de territoire en cours d'élaboration	30
Un contrat d'objectif territorial signé avec l'ADEME	3
Des services pour accompagner les agents	3



La loi constitutionnelle relative à la Charte de l'environnement adoptée le 28 février 2005 est ainsi rédigée :

« Le peuple français considérant,

- Que les ressources et les équilibres naturels ont conditionné l'émergence de l'humanité ;
- Que l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel ;
- Que l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains ;
- Que l'homme exerce une influence croissante sur les conditions de la vie et sur sa propre évolution;
- Que la diversité biologique, l'épanouissement de la personne et le progrès des sociétés humaines sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles;
- Que la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation ;
- Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins.

Proclame, dans l'article 6 que les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social. »

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 impose aux collectivités de plus de 50 000 habitants la rédaction d'un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

La Stratégie Nationale de Développement Durable a défini 5 finalités en matière de développement durable :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations;
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
 - L'épanouissement de tous les êtres humains ;
 - Les modes de production et de consommation responsables.



Troyes Champagne Métropole, une agglomération engagée **en faveur du développement durable**

Au cœur du département de l'Aube, Troyes Champagne Métropole (TCM) est une communauté d'agglomération de 81 communes, représentant 168 000 habitants (soit environ la moitié de la population du département), sur un territoire de 890 km². Créé le 1er janvier 2017, cet Établissement Public de Coopération Intercommunale naît de la fusion de la communauté d'agglomération du Grand Troyes avec les communautés de communes (CC) Bouilly-Mogne-Aumont, Seine Barse et Seine Melda Coteaux, et six communes de la CC Portes du Pays d'Othe. À dominante rurale, ce territoire a pour ville-centre la ville de Troyes.

En choisissant d'acquérir la compétence « Protection de l'environnement et du cadre de vie », TCM s'est dotée d'une mission de développement durable. Cette mission est structurée autour de plusieurs rôles importants : Expertise, conseil et accompagnement interne ; Action transversale de sensibilisation ; Pilotage de projets de territoire.

Aujourd'hui, trois services composent la Direction Développement durable / Énergie / Climat de Troyes Champagne Métropole – mutualisée avec la Ville de Troyes :

▶ Le Service Développement durable

Axe Stratégie et transition énergétique

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 impose aux agglomérations de plus de 20 000 habitants de définir leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). TCM a mis en œuvre un premier PCAET de 2013 à 2018. L'Établissement travaille actuellement à renouveler et étendre son action par un deuxième PCAET, aujourd'hui en voie de finalisation, qui vise à répondre aux enjeux suivants : Santé environnementale, qualité de l'air ; Agriculture et circuits courts ; Lutte contre le gaspillage alimentaire ; Conseils aux communes et aux particuliers (plateforme de la rénovation énergétique de l'habitat, conseil en énergie partagé) ; Adaptation au changement climatique ; Lutte contre la précarité énergétique. Ce plan engage la Collectivité et nombre d'acteurs du territoire jusqu'en 2027, sur des actions très concrètes.

Préservation de la Nature et des paysages

La préservation de la biodiversité et la valorisation paysagère et écologique des sites naturels et des espaces publics sont intégrées à l'ensemble des politiques publiques de TCM. D'elles dépendent des enjeux cruciaux: réorienter l'activité humaine pour réduire voire contrecarrer les effets néfastes du changement climatique, améliorer le cadre de vie, encourager un développement économique favorable au tourisme vert et au déploiement d'une agriculture plus vertueuse.

Le Service Proximité, Concertation, Animations et Événementiel

Ce service œuvre pour la bonne information et la sensibilisation des publics, au travers notamment de nombreux événements (Semaine du Développement Durable, Défis Déclics, Forum Climat, etc.). Au sein des écoles et centres de loisirs, la sensibilisation des enfants est une priorité. Coordinateur de l'engagement en faveur du développement durable, TCM apporte également soutien et appui aux projets portés par les communes.

Le service Énergie

Le service Énergie contrôle, évalue les consommations énergétiques de l'ensemble des bâtiments publics et des logements gérés directement ou indirectement par l'Agglomération et la Ville de Troyes, afin non seulement d'en maîtriser les coûts, d'en améliorer le confort, mais également d'être en phase avec la planification stratégique poursuivie au plan national : se prémunir des fortes variations du prix de l'énergie, amener une prise de conscience des enjeux environnementaux, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la responsabilité des collectivités locales dans la gestion de l'énergie.

Des actions portées sous la bannière des Nations Unies



La Collectivité inscrit son action dans la lignée du projet des Nations Unies en souscrivant aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Les ODD des Nations Unies sont une première dans l'histoire de l'humanité, au fondement d'un pacte mondial. 17 objectifs ont été adoptés par 193 États dont la France, lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable, à New York, en septembre 2015. Ils sont un appel à l'action de tous les pays – pauvres, riches et à revenu intermédiaire – afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Les ODD nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous, qui réponde aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Ils sont interconnectés et engagent l'ensemble des États signataires à mener de front ce projet commun, d'ici à 2030.

Parmi les actions portées par TCM, deux à trois actions innovantes et exemplaires sont présentées par thématique, dans ce rapport. Chaque action affiche, avec optimisme, les ODD dans lesquels elle s'inscrit durablement.





Ouverture de « La Maison du vélo » et du service de location de vélos en libre-service à assistance électrique « Le Marcel à vélo »











Une étude réalisée à l'échelle nationale par l'association « Vélo et territoires » au cours du premier trimestre 2021 démontre que l'usage du vélo connaît une progression par rapport à 2019 et ce, quels que soient les milieux : +30 % en urbain, +42 % en périurbain, +38 % en rural. Cet engouement est dû en grande partie à une prise de conscience écologique, à la peur de prendre les transports en commun dans le contexte de crise sanitaire et au besoin de pratiquer une activité physique. En réponse à cette attente et suite au transfert de la Halle aux vélos*, Troyes Champagne Métropole a créé deux nouveaux services :

- Inaugurée en mai 2021 au cœur du pôle d'échange multimodal de la gare, la Maison du vélo propose un service de location de vélos « longue durée ». Elle dispose aujourd'hui de 75 vélos, dont 25 vélos neufs à assistance électrique.
- ▶ À cela s'est ajoutée la création, fin juin 2021, d'un deuxième service innovant de location de vélos « courte durée », en libre-service : Le Marcel à vélo**. Ce service se déploie sur 10 stations dans 3 communes de TCM (Troyes, La Chapelle Saint-Luc et Sainte-Savine). Il met à disposition du public 50 vélos à assistance électrique 7j/7 et 24h/24. Après six mois de fonctionnement, le cap des 10 000 locations a été franchi, avec plus de 3 000 inscrits sur la plateforme.

*Transfert de la Ville de Troyes à TCM au 1er janvier 2020. La Halle aux vélos est aujourd'hui dénommée Véloparc Ulbach. Lieu d'entreposage de vélos, accessible sur abonnement auprès de la Maison du vélo.

^{**} Cette dénomination est un hommage au cycliste aubois Marcel Bidot.





Lancement du cadastre solaire











Une étude portant sur le potentiel de développement des énergies renouvelables dans Troyes Champagne Métropole a été réalisée dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Elle a permis d'identifier une capacité de développement du solaire photovoltaïque et thermique conséquente dans notre territoire à horizon 2050. Ces résultats s'inscrivent dans les objectifs régionaux du SRADDET Grand Est, « Région à énergie positive et bas carbone en 2050 ».

Troisième pilier de la transition énergétique, après la sobriété et l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, à réduire la dépendance aux énergies fossiles et à améliorer le développement des territoires et l'efficacité des systèmes énergétiques.

Afin d'accompagner l'animation et le développement de la filière solaire, TCM met en place un cadastre solaire, qui sera actif dans le courant du premier semestre 2022. Un cadastre solaire est une cartographie, accessible gratuitement *via* le site internet d'une collectivité, qui recense le potentiel solaire (kWh/m²/an) des toitures, parkings (ombrières) et friches de l'ensemble du territoire, en prenant en compte l'inclinaison de la toiture, le potentiel d'ensoleillement ainsi que les ombres et masques portés par les bâtiments voisins et la végétation alentour.

Le cadastre solaire donne une première information sur l'opportunité d'installer un système (solaire ou photovoltaïque, en revente ou en autoconsommation), sur la production potentielle d'énergie et la rentabilité économique. En outre, il permet de sensibiliser et mobiliser les particuliers, les collectivités et les acteurs du territoire autour de projets d'énergies renouvelables.

Le recours au cadastre solaire pourra servir à chaque nouveau projet communal et intercommunal, pour une estimation de l'opportunité d'une installation solaire.

1^{re} réunion du réseau Conseil en Énergie Partagé

Depuis 2012, un Conseil en Énergie Partagé (CEP) est mis à disposition des communes désireuses de réduire l'empreinte carbone de leurs bâtiments et de réaliser des économies d'énergie. Son rôle consiste essentiellement à accompagner les communes sur les missions suivantes : diagnostic, préconisations, informations sur des solutions adaptées, étude des factures et des consommations énergétiques, suivi de travaux le cas échéant et recherche d'aides financières. Une première réunion du réseau CEP s'est tenue le 8 octobre 2021, à Creney, avec pour objet : un bilan, des retours d'expériences et un focus sur les aides financières. D'autres réunions suivront en 2022.





Ecotoit:

- 450 conseils de premier niveau dispensés par l'ADIL dont 30 avec comptes-rendu
- 1 495 dossiers instruits et 6 134 972 € de subventions attribués par l'ANAH (chiffrage arrêté au 31 octobre 2021)
- 60 conseils de premier niveau, 160 conseils avec comptes-rendu et 54 visites à domicile avec diagnostic à l'appui dispensés par Ecotoit



Court-voiturage avec Karos:

- 685 nouveaux inscrits, soit 1 584 au total
- 5 663 km en voiture solo évités en 2021, soit 7 653 depuis la création du service en 2019
- **15 542,2 km** réalisés
- 771 kg de Co₂ en moins, soit 1 036 depuis le création du service



Linéaire de pistes cyclables et voies vertes :

7156,34 km dont:

- 45,208 km de pistes cyclables
- 42,276 km de bandes cyclables
- 63,405 km de voies vertes
- 5,454 km de contre-sens cyclables



TCAT:

- **5 565 000 voyageurs** en 2020, une baisse enregistrée en raison de la crise sanitaire (année normale : 9 500 000 voyageurs)
- 3 bus faibles émissions GNV (méthane) et 4 bus gaz commandés en 2021 (pour livraison en janvier 2022)



Énergie consommée:

- 3 605 000 kWh d'électricité et 2 807 000 kWh de gaz consommés dans les bâtiments de l'agglomération en 2021
- 4 183 GWh d'énergie consommée sur le territoire en 2019 tous secteurs et types d'énergies confondus
- 31 constructions passives déjà réalisées sur le territoire (données fournies par la Fédération Française de la Construction Passive)



Énergies durables et renouvelables :

- **558 GWh** d'énergie renouvelable produite sur le territoire de TCM en 2019 dont **5,5 GWh** d'énergie photovoltaïque
- 89 demandes d'autorisations de pose de panneaux solaires photovoltaïques en 2021 sur 33 communes parmi les 64 communes adhérentes au service ADS
- 6 sites de méthanisation sur le territoire de TCM produisent 96 GWh/an, soit l'alimentation de 22 000 logements ou 510 bus
- 24 000 Teq CO, évités



Seuil d'Information et de recommandation relatif à la qualité de l'air :

- 4 jours de dépassement en 2020 (PM10) / 7 jours en 2019
- 907 ktCO₂ d'émissions de GES dans l'agglomération en 2019 tous secteurs confondus (données accessibles sur l'année n-2)



Part de véhicules électriques dans la flotte de TCM :

7 5 véhicules sur 64 / 4 véhicules sur 52 en 2020





Un plan de gestion pour le site de Montaigu









Troyes Champagne Métropole assure la gestion et l'aménagement de certains espaces communaux du site de Montaigu, conjointement avec l'Office National des Forêts, en concertation avec les communes de Souligny et de Laines-aux-Bois. Très prisé par le grand public, qu'il soit familial ou sportif, cet espace de nature nécessite d'être préservé (parce que fragile) et valorisé en raison de la richesse de son intérêt écologique et de son histoire. Ce site fait désormais l'objet d'un plan de gestion qui fixe des objectifs pour les dix années à venir, afin qu'il soit restauré et géré de façon cohérente. Les actions menées dans le cadre du plan de gestion répondront aux objectifs suivants : accueillir et informer le public, anticiper et prévoir d'éventuels travaux, mener une gestion courante en adéquation avec les objectifs de Trame Verte et Bleue et interagir avec les différents acteurs du territoire.



La forêt de la Cordelière se prépare pour demain

D'une superficie de 35,8 ha, le site de la forêt de la Cordelière est relié à la voie verte du canal de la Haute-Seine, à proximité de Fouchy. Ce site se caractérise par une diversité paysagère : bois, peupleraie, prairies, zones humides, dont 7,2 ha sont classés en Zone Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II. Dans le cadre du plan de gestion pluriannuel mis en place par TCM, il a été décidé qu'une parcelle de 2000 m² serait dédiée à une expérimentation de plantation d'essences résistant aux sécheresses et aux ravageurs, plus adaptées aux conditions climatiques de demain et favorisant la biodiversité. Le travail effectué en 2021 a consisté à définir cette parcelle et les espèces à planter.



Un 2º inventaire de la biodiversité pour les Viennes









Dans le cadre de la valorisation de la vallée des Viennes, Troyes Champagne Métropole a sollicité le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne Ardenne aux fins de réaliser un nouvel inventaire de la biodiversité (le dernier datant de 2010) et d'adapter en conséquence le plan de gestion du site. Afin d'établir un diagnostic, celui-ci a donc été réalisé entre avril et septembre 2021. Ce travail a porté sur trois volets : les habitats naturels ; la flore et la faune ; les espèces exotiques envahissantes. L'inventaire de la faune a porté plus spécifiquement sur les oiseaux, les amphibiens, les reptiles et les insectes (libellules, criquets, sauterelles et papillons), dans le cadre de prospections menées en dehors des propriétés privées. La flore a été inventoriée en même temps que les habitats naturels sur tout le périmètre et prioritairement sur les terrains communaux et parcelles de TCM. On a dénombré 5 milieux : végétation pionnière (espèces annuelles), végétation herbacée (plantes vivaces), fourrés arbustifs, jeunes boisements (pré-bois) et boisements mâtures. Côté flore, l'inventaire fait état de plus de 100 plantes présentes, dont 2 espèces rares et typiques du fonctionnement de forêts alluviales (l'orme lisse et le cassis). Côté faune, 194 espèces ont été recensées, dont 32 patrimoniales.





Répartition des surfaces sur le territoire de TCM (sur 893,28 km²)*:

- 63,5% de surface agricole
- 20,9% de surface forestière
- 13,3% de surface artificialisée, répartie comme suit :
 - 8% de surface perméable
 - 3% de surface imperméabilisée (non bâtie)
 - 2,3% de surface imperméabilisée (bâtie)
- 1,9% de surface en eau
- 0,4% de zones humides

* données fournies par GéoGrandEst



Linéaire de haies :

- **129,88 km** sur 18 communes de Troyes Champagne Métropole (étude menée par le syndicat DEPART sur le périmètre de la Champagne crayeuse)



Station d'épuration (Barberey-Saint-Sulpice) :

- Quantité de pollution dégradée : 3 244 860 kg DBO5/an
 soit l'équivalent d'une pollution domestique dégradée de 148 167 habitants/jour
- Conformité des rejets : 96,98%
- Quantité de déchets évacués :
 - refus de dégrillage : 376 tonnes en 2020
 - sables : **292 tonnes** en 2020
 - graisses : **220 tonnes** en 2020
- Quantité de boues évacuées : 2 105 tonnes en 2020
- 3 405 tonnes de boues produites/an
- Quantité de matières de vidange traitées, issues des systèmes de traitement autonomes (assainissement non collectif):
 11 330 m³ en 2020
- Quantité d'eau entrant dans la station d'épuration :
 12 308 030 m³ en 2020



Qualité de l'eau en amont et en aval de la station d'épuration :

	Amont (Clérey)	Aval (Saint-Lyé)
État écologique	Moyen	Moyen
État biologique	Bon état	Bon état
État physico-chimique	Moyen	Bon état
État polluants spécifiques	Bon état	Moyen
Contexte piscicole	Intermédiaire	Cyprinicole
Classe d'état du paramètre température	Moyen	Très bon état
Classe d'état du paramètre pH mini	Très bon état	Très bon état
Classe d'état du paramètre pH max	Bon état	Très bon état



Recensement des espèces de poissons :

- Bassin de la préfecture* : **31 espèces**, dont 5 protégées en France (anguille, barbeau fluviatile, brochet, chabot et vandoise)
- Moulin de la Rave et de Notre-Dame à Troyes** : 16 espèces, dont 1 atypique (le carassin) et 5 protégées (anguille, barbeau fluviatile, brochet, chabot et vandoise)
- Amont du déversoir de la Moline à Saint-Julien-les-Villas** : 15 espèces, dont 4 protégées (barbeau fluviatile, brochet, chabot et vandoise)

^{*}pêche électrique de sauvetage de 2012 / **inventaire piscicole de 2013





Les actions sportives et culturelles dédiées aux jeunes









Troyes Champagne Métropole soutient plusieurs clubs sportifs de haut niveau : l'ESTAC, le Sainte-Savine basket féminin, le Rosières/Saint-Julien handball féminin, le Sainte-Maure/Troyes handball féminin, le Football Club Métropole Troyenne et, depuis 2021, le Rugby Champagne Saint-André. Dans ce cadre (entre autres actions), TCM achète à ces clubs des stages destinés aux jeunes de moins de 18 ans, essentiellement des quartiers prioritaires. Ces stages durent en moyenne une semaine et proposent différentes activités : pratique sportive, mais aussi sensibilisation au développement durable, au tri et au ramassage des déchets... Ils contribuent à un projet éducatif, en véhiculant les valeurs du sport – solidarité, fraternité, vie en communauté, fairplay, respect de l'arbitre, respect des infrastructures – et aident à l'insertion sociale de ces jeunes. En 2021, le nombre de stages réservés par TCM était en augmentation. Au total, plus de 600 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif.

À noter que le sport en 2021 a été malmené par la crise sanitaire, marqué par la fermeture de tous les équipements sportifs et l'arrêt des compétitions et autres événements grand public durant le premier semestre.

En 2021, la Médiathèque Jacques-Chirac a adapté l'accueil du public sur ses trois sites en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, avec une reprise de l'offre d'animations dès le mois de juin et des accueils de classes en octobre. Comme chaque année, plus de la moitié de sa programmation culturelle était dédiée à la jeunesse.

Au total, 1 396 élèves (issus de 52 classes d'écoles maternelle et primaire de l'agglomération) et 2 centres de loisirs ont été accueillis ; 1 019 enfants ont participé aux 84 animations proposées sur les sites Centre et Chartreux (lectures, spectacles, séances de jeux, ateliers...) ; 508 petits de moins de 4 ans ont assisté aux ateliers du Mois des Tout-Petits et 150 ados se sont inscrits aux ateliers de jeux vidéo.



Plusieurs temps forts ont marqué l'année :

- Le Mois des Tout-Petits: ce rendez-vous devenu phare dans l'ensemble du réseau des médiathèques de l'agglomération porte sur l'éveil artistique et culturel des enfants dès leur plus jeune âge. Aux parents et à leur(s) tout-petit(s) ont été proposées 2 expositions et 30 animations: spectacles, lectures par les bibliothécaires, ateliers...
- Partir en livre: cet événement national, en partenariat avec l'association *Lecture et loisirs*, s'est déroulé du 30 juin au 24 juillet sur le thème « Mer et merveilles », avec une journée de plein air au Parc des Moulins et en centre-ville dans le jardin du Rocher. Plus de 200 personnes y ont participé.
- Le Salon régional du livre pour la jeunesse dans le cadre duquel la médiathèque a accueilli l'exposition « En ce moment même », du 14 octobre au 11 décembre. Outre la journée pour les professionnels du livre et de la jeunesse, des rencontres et ateliers avec des auteurs-illustrateurs jeunesse ont été réservés aux classes et aux familles.
- **L'expo BD** de l'été portait sur la série « Les 5 terres », bien connue des ados passionnés de *fantasy*. Les séances de dédicaces ont rencontré un franc succès.

La voie verte des Viennes se refait une beauté

TCM engage des travaux de rénovation du cheminement piétons/cycles de la voie verte des Viennes. Voie très empruntée par de nombreux usagers, certaines zones se sont dégradées au fil des années, générant un inconfort. La réfection consiste en un renouvellement du revêtement de sol, avec pour objectifs d'améliorer les écoulements d'eaux pluviales et de retrouver un chemin confortable et aisément praticable. Du 4 octobre à fin novembre 2021, une première phase de travaux a couvert le tronçon allant du chemin des Godots à la rue Benoit-Malon. Au printemps 2022, une seconde phase de travaux suivra sur une autre portion de la voie verte.

À noter qu'en 2021 l'éclairage de la voie verte a été entièrement renouvelé en LED.





Livraison du bâtiment A du Pôle universitaire de santé et d'innovation médicale



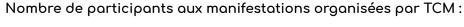


Situé sur le site de l'ancienne clinique des Ursulines, ce bâtiment de 1 500 m² a été livré le 23 novembre 2021. Sa triple vocation : soigner, former et développer la recherche. En accueillant des médecins généralistes et spécialistes, des infirmiers et des chirurgiens dentaires, ce pôle de santé répond à la problématique de désertification médicale que connaissent par ailleurs bon nombre de territoires. Les cabinets des différents praticiens seront répartis sur trois niveaux : 6 au rez-de-chaussée, 6 au 1er étage et 5 au 3e étage.

Les premiers occupants de ces locaux flambants neufs ont pris place au début de l'année 2022.

Le volet universitaire (recherche médicale et formation des praticiens) sera développé dans un second temps.







Développement Durable :

seulement ${\bf 2}$ animations en visio / 16 participants, compte tenu du contexte sanitaire

Les autres animations programmées en 2021 ont été annulées en raison du contexte sanitaire.



Enseignement Supérieur :

5 animations organisées

(Clés de Troyes, Olympiades étudiantes, Forum avenir étudiant, Guichet unique, Guichet logement), certaines avec une jauge réduite et d'autres en version dématérialisée

3410 visiteurs virtuels & 950 participants en présentiel



Part des logements sociaux répartis sur 41 communes de TCM en 2020 :

31% à 58% : **4** communes 19% à 31% : **5** communes 11% à 19% : **9** communes 7% à 11 % : **5** communes

inférieur à 7% : 18 communes



Temps moyen d'attente pour accéder à un logement social :

4 mois

Répartition des logements selon l'étiquette énergétique en 2020 :

Parc total		
Α	1,7 %	
В	7,9 %	
С	16,2 %	
D	29,6 %	
E	27,9 %	
F	12 %	
G	4,6 %	

Parc HLM		
Α	0,7 %	
В	4,9 %	
С	14,4 %	
D	51 %	
Е	17,9 %	
F	10,3 %	
G	0,7 %	



Enseignement Supérieur :

11259 étudiants sur le département de l'Aube en octobre 2021 11 413 étudiants en octobre 2020

7 2 455 diplômés dans l'année universitaire 2020-2021 sur les 6 principaux établissements d'enseignement supérieur 2400 diplômés dans l'année universitaire 2019-2020

7 5 660 301€ investis par TCM dans l'enseignement supérieur en 2020 soit 495,95€/étudiant / 367 €/étudiant en 2019



Emploi:

- Taux de chômage sur le département : 9,9% au deuxième trimestre 2021 (Insee)
- Nombre d'actifs des 15-64 ans* : **76 225** soit un taux d'activité de **71,8%**
- Nombre d'actifs ayant un emploi*: 63 022 soit un taux d'emploi de 59,4%

Projet Territoire Zéro Chômeur Longue Durée :

40 personnes privées durablement d'emploi accompagnées en 2021, **16** retours à l'emploi

^{*}données Insee faisant suite au recensement de 2018 sur le territoire de TCM





Mise en place de **bus gratuits le dimanche**, par la TCAT











Dans un souci de rationalisation et d'optimisation de son réseau, la TCAT a réorganisé, à la rentrée de septembre 2021, les 11 lignes régulières desservant 20 communes ; des évolutions consécutives à deux ans d'analyse de données et d'enquêtes. La nouveauté de cette année est la mise en place du bus gratuit le dimanche. Les 7 lignes concernées par ce dispositif ont été numérotées de D1 à D7 (10 véhicules au total) ; elles empruntent des itinéraires desservant les lieux d'intérêts du territoire : parcs et jardins, structures de loisirs, etc.

Pour accompagner ce service dominical et en assurer la qualité (le week-end comme en semaine), 4 agents de médiation de la TCAT sont déployés sur le réseau. Prévenir les difficultés, informer les voyageurs et rassurer usagers et conducteurs sont leurs missions.

Depuis sa mise en place début septembre 2021, la TCAT enregistre une hausse de la fréquentation les dimanches par rapport à 2019 (année normale) et ce, malgré le constat au second semestre 2021 d'une baisse persistante de l'utilisation des bus en semaine. Avec ce nouveau réseau de bus les dimanches, l'objectif de TCM est d'encourager l'usage des transports en commun même le week-end et d'attirer de nouveaux publics.





Gestion de la crise sanitaire









Depuis le début de la crise sanitaire, Troyes Champagne Métropole se mobilise dans la lutte contre la propagation du virus. L'implication des agents qui ont dû s'adapter à de nouvelles missions (distribution de masques, campagnes de dépistage, accueil dans les centres de vaccination...) n'a pas faibli. La volonté de maintenir les services publics, dans le respect des règles sanitaires, n'a cessé d'être réaffirmée, y compris pendant les périodes de confinement. Collecte des déchets, accès aux déchèteries, accueil du public dans les établissements (médiathèque, Espaces France Services...) ont été rendus possibles.

Afin d'assurer un renfort auprès des services les plus sollicités, un vivier d'agents a été créé et mis à disposition de TCM, de la Ville de Troyes et de son Centre Municipal d'Action Sociale. Objectifs : répondre aux nouveaux besoins générés par cette situation exceptionnelle et pallier le manque « de bras » dû, épisodiquement, à la propagation du virus. Ainsi, les missions de restauration scolaire, service périscolaire, encadrement à la MARPA, veille téléphonique auprès de personnes vulnérables ont notamment pu être assurées.

Une cellule de veille sanitaire, encore opérationnelle aujourd'hui, a été mise en place par la Direction des ressources humaines et le médecin de prévention; son rôle est d'assurer un suivi des agents ayant contracté le virus ou considérés comme cas contacts et de répondre à tous sujets d'inquiétude (symptômes, que faire en cas de contamination, conditions de reprise du travail, etc). Cette cellule est réactivée chaque fois que la situation l'impose.

Un nouvel outil contre la précarité : le label « Cité de l'emploi »

En juillet 2021, TCM a reçu le label « Cité de l'emploi ». Le programme qui en découle doit permettre de mieux répondre aux besoins des habitants en mobilisant les dispositifs de droit commun et coordonnant les actions menées par l'ensemble des acteurs locaux. Les objectifs sont notamment : renforcer l'accompagnement, identifier les parcours, les risques de décrochage des plus fragiles, améliorer le rapprochement offre/demande d'emploi, décloisonner les interventions des acteurs sur la chaîne emploi - formation - insertion. Ce travail se fera en concordance avec la démarche Zéro Chômeur de Longue Durée qui a débuté en 2019. 9 quartiers prioritaires de l'agglomération sont concernés par ce nouvel outil. Les publics ciblés sont des jeunes, des femmes, des seniors et des chefs de famille monoparentales. À ce jour, 44 personnes pouvant bénéficier de ce suivi ont été identifiées.





L'insertion dans les marchés publics de TCM :

11940 heures d'insertion en 2021 / 14001 heures en 2020 20 demandeurs d'emploi recrutés pour 6 marchés en 2021 (dans les damaines des travaux publics de la pestion des déchets de l'entre

(dans les domaines des travaux publics, de la gestion des déchets, de l'entretien des espaces verts, du nettoyage)



Économie:

→ 1821 entreprises créées en 2020 sur le territoire de TCM dont 1446 entreprises individuelles, soit 79,4% tous secteurs confondus, hors agriculture

12 501 entreprises au total sur le territoire de TCM au 31 décembre 2019 tous secteurs confondus, hors agriculture



Espaces France Services:

7 5 993 visiteurs accueillis en 2021 1224 visiteurs en 2020

7 1084 appels téléphoniques et 39 courriels reçus en 2021 805 appels téléphoniques et 11 courriels reçus en 2020



Politique de la Ville :

≥ 289 enfants bénéficiaires du Programme de Réussite Éducative en 2021, dont 112 filles / 300 enfants suivis en 2020

→ 60 associations et 73 projets soutenus
42 associations et 66 projets soutenus en 2020

350733 € de subventions allouées en 2021 366341 € de subventions allouées en 2020

9 390 personnes concernées*
*estimation en l'absence de données complètes



Maison d'Accueil et de Résidence pour Personnes Âgées (MARPA) Résidence Saint-Liébault, à Estissac :

17 résidents en moyenne, parmi lesquels :

- **5** ont bénéficié ou bénéficient de l'APL (aide personnalisée au logement attribuée par la CAF)
- 4 ont bénéficié ou bénéficient de l'aide sociale à l'hébergement (attribuée par le Département)



Micro-crèches:

39 inscrits

dont 9 bénéficient d'un tarif horaire inférieur au seuil de pauvreté*

* le taux de pauvreté est défini par le tarif horaire des familles, en fonction des ressources de l'année n-2 et du nombre d'enfants à charge. Si le tarif horaire est inférieur à 1.15€ de l'heure, le revenu de la famille est considéré comme inférieur au seuil de pauvreté.





Le Cluster Patrimoine bâti 4.0











En 2018, Troyes Champagne Métropole s'est dotée d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, dont l'une des orientations stratégiques se décline dans le domaine de la construction et du patrimoine bâti durables et vise le développement de solutions innovantes. Objectif : relever le défi de construire et de maintenir un cadre de vie durable. À ce titre, TCM soutient le Cluster du patrimoine bâti 4.0, association créée en 2018 par la Fédération Française du Bâtiment de l'Aube, en collaboration avec le BTP CFA, l'Institut Universitaire des Métiers du Patrimoine, l'EPF campus de Troyes, Fibres Energivie et les organisations du BTP. Le projet consiste à créer une synergie entre les établissements d'Enseignement Supérieur et les professionnels autour d'un but commun : innover pour préserver et moderniser le patrimoine bâti.

L'activité du cluster prend plusieurs formes :

- **un volet formation** avec le projet de création d'un campus d'excellence des métiers et des qualifications.
- un volet recherche avec des projets d'étude menés par un ou des étudiants de l'EPF. En 2019, un élève ingénieur de l'EPF avait réalisé son stage de fin d'études en Louisiane, en partenariat avec le National Center for Preservation Technology and Training (NCPTT). Ces deux dernières années les conditions sanitaires n'ont pas permis cet échange. De nouvelles recherches portent sur un matériau isolant connecté en textile recyclé, avec l'appui du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment CSTB et du CNRS, et toujours en collaboration avec les États-Unis.

la mise en place de chantiers-test - avec la réalisation d'une miniconstruction, inaugurée en octobre 2021, faisant office de bâtiment démonstrateur et pédagogique.

Cette mini-construction conçue par les étudiants de l'EPF et réalisée avec les étudiants de l'IUMP est suréquipée de capteurs connectés visant à mesurer les grandeurs suivantes : humidité/ température intérieure, extérieure et dans l'épaisseur des murs ; qualité de l'air ; débit d'air des aérations pour le renouvellement de l'air intérieur ; régulation de la température intérieure ; simulation d'une présence humaine. Ses dimensions réduites lui permettent d'être mobile et utilisable pour des expérimentations, notamment avec la nouvelle cellule de recherche en efficacité énergétique installée à l'EPF.





















Troyes Champagne Métropole et la Ville de Troyes ont une direction mutualisée de la commande publique qui permet une optimisation des pratiques. Elles utilisent plusieurs outils d'achat public durable à chaque étape de vie du marché public : la prise en compte des objectifs de développement durable dans la définition des marchés publics ; le droit de réserver certains marchés (à des structures d'insertion, par exemple) ; l'exigence de labels et normes ; l'intégration de clauses d'insertion sociale et professionnelle dans les contrats liant les collectivités aux opérateurs économiques ; l'ajout de critères d'attribution du marché relatifs à « l'achat responsable ».

Avec pour objectif d'améliorer constamment ses pratiques, TCM s'est dotée, en 2021, d'une « charte de l'achat durable et responsable ». Cette charte est un moyen de structurer, faire connaître et engager une dynamique partenariale sur des sujets qui sont transversaux à de nombreux domaines d'action tels que la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources, l'épanouissement des êtres humains, les modes de production et de consommations responsables, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.

Cet outil a vocation à guider l'action de TCM, mais également l'action des communes et établissements publics du territoire dans la définition des besoins, des cahiers des charges et des critères de sélection des fournisseurs et prestataires. La mise en œuvre de cette charte doit permettre d'accompagner la modernisation du marché local de fournisseurs et prestataires dans sa capacité à répondre aux nouvelles exigences du développement durable.





Agriculture:

- 18 maraîchers sur le territoire de TCM dont 4 bio
- 5 lieux de vente recensés



Ordures ménagères:

3284 tonnes collectées en 2020 43284 tonnes collectées en 2019



Emballages Ménagers Recyclables, Verre et Papier :

12 347 tonnes collectées en 2020



Déchets traités :

- ≥ 89 077 tonnes de déchets traités en 2020, dont
- 7 34 767 tonnes de déchets recyclés (hors ordures ménagères, tout venant et gravats)
 90 819 tonnes de déchets dont 32 235 tonnes de déchets recyclés traités en 2019



Déchets valorisés :

 43 953,57 tonnes de déchets valorisés par l'UVE dont 70,27 % en provenance de TCM (mise en service industrielle en juillet 2021, après une période d'essai de 6 mois)



Compostage:

- **₹**330 composteurs individuels vendus par TCM en 2021
- **5** nouveaux sites de compostage collectif sur le territoire de TCM (3 à Troyes et 2 aux Noës-près-Troyes) soit **16** sites au total depuis le début de l'opération en 2018



Commerce:

- 4 062 commerces sur le territoire de TCM au 31 décembre 2019 (gros, détail, transport, hébergement et restauration)



L'EXEMPLARITÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Projet de territoire en cours d'élaboration

Les politiques publiques qui sont mises en œuvre aujourd'hui influeront sur notre territoire pour la prochaine décennie. Dans un monde en pleine mutation, à l'heure du changement climatique, de la crise sanitaire et des difficultés économiques qui en découlent, il est donc nécessaire de s'adapter, de fixer des objectifs et de définir les grands axes prioritaires, tout en mettant en adéquation les ambitions et les moyens.

En décembre 2021, l'ensemble des élus des 81 communes de Troyes Champagne Métropole était convié au Cube pour le lancement du projet de territoire.

Le projet de territoire est une feuille de route qui définit les grands axes de développement de l'agglomération pour les dix prochaines années. Ce document stratégique a pour objectif de permettre à tous, habitants, entreprises et institutions, de bien vivre sur le territoire.

Cette démarche doit permettre de révéler les forces et les faiblesses de l'agglomération pour construire de manière concertée, un projet communautaire cohérent. Le territoire de TCM se caractérise par une double identité, urbaine et rurale, il convient donc de prendre en compte ces différences et leur complémentarité pour garantir le développement et l'attractivité de l'ensemble du territoire en tirant le meilleur parti de ses atouts.

La construction du projet de territoire doit se faire de manière conjointe et cohérente avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ainsi, dès 2022, une phase de concertation avec les conseils municipaux de l'ensemble des communes de l'agglomération se fera au travers de conférences territoriales. Puis une consultation publique sera lancée pour recueillir les attentes de chacun, notamment via CitizenLab, une plateforme de participation citoyenne en ligne.



Domaines de compétences de TCM :

Economie – Emploi – Commerce / Tourisme – Patrimoine / Enseignement supérieur – Vie étudiante / Agriculture / Mobilités / Équipements de proximité / Déchets / Habitat / Eau – Assainissement / Accès aux services publics / Gens du voyage / Espaces France Services / Culture – Sport / Santé / Voirie / Environnement – Développement durable / Politique de la Ville



TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE



Un contrat d'objectif territorial signé avec l'ADEME

L'Agence de la transition écologique (ADEME) a développé un nouveau dispositif de financement appelé « Accélérateur de Transitions ». Afin de contribuer à la mise en œuvre des différentes politiques sectorielles en matière de transition écologique (Climat – air – prévention des déchets – mobilité, etc.), Troyes Champagne Métropole a signé un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'ADEME. Pendant la durée de ce contrat, soit 4 ans, une enveloppe globale de 350 000€ sera versée à TCM.

Divisé en deux phases distinctes (aide forfaitaire de 75000 € en phase 1 et aide additionnelle variable de 275000 € en phase 2 permettant de financer principalement des moyens humains), le COT accompagne les Établissements Publics de Coopération Intercommunale, quel que soit leur stade d'avancement, dans leur transition écologique. Parmi les axes privilégiés : la maîtrise de l'énergie et l'économie circulaire.

Objectif pour TCM : accélérer la transition énergétique du territoire, en totale cohérence avec le projet de territoire et le Plan Climat Air Énergie Territorial.



Des services pour accompagner les agents

▶ La cellule reclassement

Afin de répondre efficacement en termes humains et organisationnels au reclassement des agents ne pouvant plus exercer leurs fonctions par suite d'une maladie ou d'un accident de la vie, la DRH a souhaité structurer et développer une unité mutualisée. L'objectif est d'accompagner ces agents individuellement, tout en les laissant acteurs de leur parcours, pour leur permettre d'accéder à une seconde carrière, impulser une image positive des reclassements et mobiliser les richesses internes dans le cadre d'une optimisation des ressources.

Depuis sa mise en place en 2018, l'unité a permis 26 reclassements sur des postes correspondant aux profils des agents, dont la moyenne d'âge est de 51 ans et 70% sont des femmes. En 2021, le dispositif a été récompensé par le prix *Territoria Or*, dans la catégorie Prévention du palmarès. Pour aller plus loin dans la démarche, des réflexions doivent être menées sur des mesures de prévention pour les postes ou secteurs les plus exposés aux risques professionnels, aux accidents de travail et à des situations rendant nécessaire une démarche de reclassement.

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

Elle permet de bénéficier de conseils, de certains droits et de facilités (aides offertes par la collectivité, aménagement de postes, accompagnement de certains professionnels de santé, aide humaine...). Un agent référent informe, écoute, apporte des réponses à toutes questions relatives au handicap et une aide dans les formalités, notamment pour l'accès à certains financements. Les différents handicaps concernés sont sensoriels, moteurs, psychiques, mentaux ou cognitifs, polyhandicaps et maladies invalidantes.

Il est important que les agents déclarent une situation de handicap auprès de leur employeur, afin que ce dernier s'assure de leur bien-être au travail et veille à conforter leurs compétences et leurs capacités.





Photographies : © Carole Bell et Valentin Colin, sauf mention contraire